

Alger, le 24 Novembre 2025

## COMMUNIQUE

### DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CONSOMMATEURS EL-AMAN N°14/2025

Objet :

#### Réaction au nouveau projet de **CODE DE LA ROUTE**

*Pour une sécurité routière globale et durable*

L'Association Nationale des Consommateurs salue l'attention renforcée que les pouvoirs publics accordent à la sécurité routière, notamment à travers le nouveau projet de code de la route et la révision des sanctions applicables.

Cette réforme constitue une avancée importante dans la lutte contre l'impunité routière.

**Cependant, la réduction durable des accidents nécessite une approche globale, cohérente et continue.**

*À ce titre, notre association appelle à la mise en œuvre de mesures complémentaires essentielles :*

#### 1- Renforcer la formation et l'évaluation des conducteurs

- Révision du programme des auto-écoles
- Modernisation du système d'examen du permis de conduire

#### 2- Améliorer l'infrastructure routière

- Audit national des routes
- Correction des points noirs et erreurs de conception
- Installation de radars fixes dans les zones accidentogènes
- Sanctions fermes pour tout défaut de maintenance, visant les responsables concernés
- (collectivités locales, directions des travaux publics, agences autoroutières, etc.)

#### 3- Encadrer strictement les arrêts et stationnements

- Sanctions sévères pour les arrêts et stationnements anarchiques ou gênants, sources d'accidents et d'encombres

#### 4- Renforcer le contrôle des véhicules

- Contrôle technique rigoureux
- Renouvellement du parc automobile vétuste
- Contrôle strict du marché des pièces de rechange

#### 5- Sécuriser le transport professionnel

- Examens médicaux obligatoires (physiques et psychologiques) pour chauffeurs de poids lourds et de transport en commun
- Introduction du chronotachygraphe et de dispositifs de surveillance électronique

#### 6- Intensifier la surveillance routière

- Déploiement de caméras fixes, drones, systèmes embarqués et vidéosurveillance intelligente
- Renforcement des équipes d'intervention et des centres de contrôle

#### 7- Normaliser et fiabiliser l'environnement routier

- Amélioration et harmonisation de la signalisation verticale et horizontale
- Développement d'un éclairage public intelligent, efficace et économe en énergie, essentiel pour la sécurité nocturne et la prévention des accidents

#### 8- Agir sur l'éducation et développer des alternatives fiables

- Introduction de l'éducation à la sécurité routière dans les programmes scolaires
- Investissement massif dans les transports en commun (rail, aérien, maritime) afin de réduire la pression sur les routes
- Encouragement des modes de transport collectifs et durables

#### Conclusion

L'Association Nationale des Consommateurs réaffirme sa satisfaction concernant le durcissement des sanctions, tout en appelant à une stratégie plus globale et ambitieuse.

La sécurité routière est un droit fondamental du consommateur.

*Ensemble, travaillons pour des routes plus sûres, mieux équipées et mieux gérées*



Hacène MENOUAR

Président de l'Association EL-AMAN